



**Article 173
de la loi sur
la Transition
Énergétique
pour la
croissance verte**

Rapport 2018

Amundi
ASSET MANAGEMENT

Agir en acteur financier responsable est un engagement d'Amundi au cœur de sa stratégie de développement. Cet engagement prend forme au travers de notre gestion socialement responsable et de l'accompagnement de nos clients avec des solutions d'investissement soutenant la transition énergétique.

Avec près de 1 426 milliards d'actifs sous gestion, Amundi est le 1er acteur européen¹ et se classe dans le Top 10 mondial de l'industrie de la gestion d'actifs. Amundi se doit d'agir en acteur responsable pour assurer la prise en compte de l'intérêt général dans l'exercice de son métier. C'est pourquoi, Amundi a fait de la prise en compte des critères de développement durable et d'utilité sociale dans ses politiques d'investissement, - en complément des critères financiers -, son 4ème pilier fondateur lors de sa création en 2010.

Au 31 décembre 2018, les investissements responsables d'Amundi couvrant l'ensemble des classes d'actifs totalisent un encours de 276 milliards d'euros dont plus de 8 milliards sur la thématique environnementale. L'objectif est de généraliser la prise en compte des critères d'intérêt général que sont les critères Environnementaux, Sociaux, de Gouvernance (ESG) dans l'ensemble des gestions du Groupe. L'évaluation de l'impact potentiel des risques climatiques sur les investissements de nos clients fait également partie de la responsabilité d'Amundi.

Outre sa démarche historique sur la prise en compte des risques extrafinanciers, Amundi accompagne sa clientèle d'investisseurs face au changement climatique. Amundi propose ainsi des solutions d'investissement clé en main accessibles en fonds ouverts et sur-mesure au travers de mandats et fonds dédiés. Ces solutions s'inscrivent dans une palette d'innovations financières : solutions indicelles low-carbon, fonds green bonds, société de gestion commune avec EDF et dans une série d'actions, comme la participation au lancement de la Portfolio Decarbonization Coalition, visant à mobiliser les investisseurs dans la transition vers une économie bas carbone. Un contrat avec le fournisseur de données Trucost a permis à Amundi de développer des outils de mesure de l'empreinte carbone de ses fonds.

Lancement en octobre 2018 d'un plan d'actions à trois ans ambitieux

- Généralisation de la prise en compte de l'analyse ESG dans la gestion de tous les fonds du Groupe à horizon 3 ans ;
- Intégration systématique de la notation ESG des entreprises dans la politique de vote d'Amundi
- Développement de l'activité de conseil auprès des clients institutionnels pour les accompagner dans leur stratégie ESG ;
- Doublement des initiatives favorisant l'investissement dans des projets à impact environnemental ou social ;
- Doublement des investissements dans l'économie sociale et solidaire.

Les principes de la politique ESG d'Amundi

- Une analyse ESG systématique des entreprises, synthétisée par une notation ESG propriétaire ;
- Une politique d'exclusion ciblée des émetteurs (entreprises et Etats) ;
- La diffusion des notes ESG à tous les gérants ;

¹ En Europe continentale

- Une politique d’engagement visant à faire évoluer les entreprises vers les meilleures pratiques ESG ;
- Une politique de vote qui intègre les enjeux ESG.

• L’analyse ESG

Notre méthodologie de notation ESG est fondée sur une approche best-in-class qui consiste à analyser et comparer les émetteurs de chaque secteur pour identifier les meilleures pratiques en matière de développement durable. Elle se traduit par une notation qui permet aux gérants de sélectionner les entreprises qui gèrent au mieux leurs risques et opportunités ESG dans une perspective de performance durable conforme aux règles de la politique d’investissement responsable d’Amundi.

L’analyse ESG des entreprises s’appuie sur des textes à portée universelle comme le Pacte Mondial des Nations-Unies, les Principes Directeurs de l’OCDE sur la gouvernance d’entreprise, ceux de l’Organisation Internationale du Travail (OIT), etc.

Notre analyse ESG s’applique à toutes les classes d’actifs classiques : actions, obligataire, monétaire et diversifié, ainsi qu’aux actifs réels et alternatifs : private equity, dette privée, immobilier et infrastructures.

En 2018, Amundi a été à nouveau récompensée pour la qualité de son analyse ESG et sa capacité à intégrer les critères ESG dans ses différentes gestions :

- Principes pour l’Investissement Responsable : en 2018, Amundi reçoit la note A+ pour son approche de l’investissement responsable ;
- Amundi a obtenu la 1ère place du classement « SRI & Sustainability » publié par Extel en 2015, 2016, 2017, 2018 dans la catégorie Meilleures Sociétés de Gestion d’Actifs en ISR/ESG.

• Une politique d’exclusion ciblée

Amundi applique une politique d’exclusion ciblée qui se fonde sur des textes à portée universelle comme le Pacte Mondial de l’ONU, les conventions relatives aux droits de l’Homme, à l’Organisation internationale du travail et à l’environnement. Amundi exclut ainsi de toutes ses gestions actives les entreprises aux comportements non conformes à ses convictions ESG ou aux conventions internationales et à leur traduction en droits nationaux : mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, armes biologiques, armes à uranium appauvri. Ces émetteurs sont notés G sur l’échelle d’Amundi.

Amundi a également décidé d’exclure certaines activités dont les très fortes externalités négatives les exposent à des pressions croissantes de la société et des évolutions réglementaires.

En 2016, Amundi a pris la décision de se désengager des émetteurs qui réalisent plus de 50% de leur chiffre d’affaires dans l’extraction du charbon, en lien avec les engagements du groupe Crédit Agricole en matière de lutte contre le changement climatique et de gestion de la transition énergétique. En 2017, ce seuil a été abaissé à 30% puis à 25% en 2018. En décembre 2018, il a été décidé que la note ESG d’une société dont plus de 10% du revenu provient du tabac ne pourra être supérieure à E. Les fonds ISR, qui excluent les sociétés notées E, F ou G, ne pourront donc pas détenir de tabac dans leurs actifs.

En 2018, 214 émetteurs (*Corporates* et *Etats*) sont exclus des portefeuilles de gestion².

• Des moyens importants

Amundi s’est doté de moyens importants pour implémenter sa stratégie ESG et ISR.

- 18 analystes dédiés aux sujets ESG (analyse ESG, recherche quantitative et qualitative, corporate governance). Basés à Paris et à Tokyo, ils rencontrent les entreprises, contribuent à définir la politique de vote d’Amundi en Assemblées Générales, engagent le dialogue avec les entreprises et établissent des protocoles de recherche afin d’analyser l’impact des critères ESG sur la performance des fonds ;

² Hors fonds indicieux et ETF contraints par leur indice de référence

- Ces analystes se basent sur l’expertise de 9 agences de notation extra-financière partenaires européennes et nord-américaine, à couverture mondiale ;
- Plus de 5 000 émetteurs sont notés sur les critères ESG ;
- Une interface de distribution disponible en temps réel dans les outils des gérants pour un accès aux notations ESG des émetteurs (entreprises et États) au même titre que les notes financières ;
- 70 gérants de fonds ISR
 - **Une démarche ISR certifiée³**

Gage de confiance à destination de nos clients, Amundi est la première société de gestion dont la démarche ISR (Investissement Socialement Responsable) a été certifiée par l’AFNOR. Cette certification est renouvelée chaque année. Elle est délivrée par un organisme indépendant reconnu, qui garantit la qualité et la transparence des démarches ISR à travers 7 engagements de service (expertise, traçabilité des données, information, réactivité...).

Une politique d’engagement active

La politique d’engagement d’Amundi prend trois formes : l’engagement pour influence, l’engagement continu et l’engagement par le vote. Elle constitue un dispositif essentiel de la responsabilité fiduciaire et du rôle d’investisseur responsable d’Amundi. Amundi mène une politique d’engagement pour influence sur des thématiques spécifiques pour accompagner les entreprises vers de meilleures pratiques. Ces travaux font l’objet d’un rapport annuel d’engagement publié par les équipes d’Analyse ESG et de Corporate Governance. Afin d’affiner les notes attribuées par l’analyse ESG, les analystes extra-financiers rencontrent les entreprises tout au long de l’année. En 2018, 259 entreprises ont été rencontrées par les analystes extra-financiers d’Amundi.

Dès 1996, Amundi a mis en place sa propre politique de vote⁴, mise à jour annuellement, en intégrant des critères environnementaux et sociaux. Notre politique de vote répond à un triple objectif : assurer l’intérêt des porteurs de parts, formaliser et rendre publiques nos attentes en matière de gouvernance auprès des émetteurs et engager le dialogue avec les émetteurs avant les AG puis tout au long de l’année sur les sujets relatifs à l’efficacité de la gouvernance et à la transparence des politiques de rémunération. L’engagement actionnarial constitue également un levier d’influence grandissant en faveur d’une économie bas carbone, qui s’est intensifié à partir de 2017, dans la lignée du mouvement initié par la COP 21.

Le dialogue actionnarial vise, par des échanges constructifs et réguliers, à préciser nos attentes en tant qu’investisseur responsable sur les résolutions présentées en AG. Il est structuré par l’envoi de pré-alertes avant les AG et vise à obtenir des engagements supplémentaires, des modifications voire l’abandon de certaines résolutions présentées par les émetteurs. En 2018, cet engagement a concerné 202 émetteurs au travers des alertes et des dialogues.

Une offre complète

Amundi s’appuie sur l’expertise de l’ensemble du Groupe pour proposer à ses clients institutionnels et particuliers une large gamme de fonds ouverts et des solutions d’investissement responsable sur-mesure dont les décisions d’investissement intègrent des facteurs ESG. Afin de répondre à la diversité des besoins, des objectifs et des motivations des investisseurs en matière d’investissement responsable, Amundi a développé des solutions intégrant des critères ESG combinés à des initiatives spécifiques pour permettre aux investisseurs de relever les défis environnementaux ou sociaux, et enfin un large

³ La certification couvre également la gestion ISR de BFT Investment Managers et de CPR Asset Management, sociétés de gestion filiales d’Amundi

⁴ Un rapport d’exercice des droits de vote et de dialogue actionnarial, mis à jour semestriellement, est disponible sur le site internet d’Amundi (www.amundi.com)

éventail de capacités de mise en œuvre, à travers un ensemble de stratégies actives, de solutions d'investissement passives et de formules sur-mesure.

Les actions en faveur du climat

A l'heure où le changement climatique présente un risque majeur à moyen et long terme, Amundi a poursuivi en 2018 ses engagements en faveur de la transition énergétique et une économie bas carbone. Les encours soutenant la transition énergétique et la croissance verte atteignent au 31 décembre 2018 8,2 milliards d'euros.

Amundi propose des solutions d'investissement clé en main accessibles en fonds ouverts et sur-mesure au travers de mandats et fonds dédiés. Ces solutions s'inscrivent dans une palette d'innovations financières : solutions indicielles *low-carbon*, fonds green bonds, fonds thématiques, société de gestion commune avec EDF, etc... et dans une série d'actions (par exemple le partenariat stratégique noué avec l'*International Finance Corporation*, ou la participation au Comité Exécutif des *Green Bond Principles*), visant à mobiliser les investisseurs dans la transition vers une économie bas carbone.

Décarbonation des portefeuilles

L'objectif de ces solutions est de réduire l'impact carbone des portefeuilles, en réduisant dans les portefeuilles le poids des émetteurs qui émettent beaucoup de CO₂ ou qui détiennent des réserves d'énergies fossiles potentiellement inexploitable. Amundi a été pionnier en lançant, dès septembre 2014, une offre de gestion indicelle basée sur les indices MSCI *Low Carbon Leaders*. L'ensemble des solutions *low carbon* représente aujourd'hui un encours de près de 3 milliards d'euros chez Amundi.

Financement de la transition énergétique

Les investissements dans les financements verts concernent le plus souvent les domaines de l'efficacité énergétique et des infrastructures vertes. Ils visent à répondre aux enjeux environnementaux, sociétaux et économiques que représentent la raréfaction des ressources naturelles, ainsi que la gestion des dommages environnementaux liés à l'eau, à l'air, au sol, aux déchets et aux écosystèmes.

Au sein de notre dispositif de solutions climat, nous proposons une offre de fonds thématiques dédiés au financement de la transition énergétique. Le fonds Amundi Valeurs Durables et Amundi Equity Green Impact dédié à la clientèle à l'international, sont investis dans les actions d'entreprises européennes réalisant au moins 20% de leur chiffre d'affaires dans le développement des technologies vertes. Ils prennent en compte les critères ISR d'Amundi et excluent les entreprises qui produisent des énergies fossiles et nucléaires.

Pour les investisseurs à la recherche de solutions obligataires participant au financement de la transition énergétique et écologique, Amundi propose des fonds investis en Green Bonds. Au 31 décembre 2018, les encours gérés par Amundi totalisent 2 milliards d'euros.

En 2016, Amundi a conclu avec EDF un partenariat qui s'inscrit dans le cadre du financement de la transition énergétique « Amundi Transition Energétique » (ATE) avec pour objectif de proposer aux investisseurs institutionnels des fonds gérés autour des thématiques infrastructures énergétiques et efficacité énergétique BtoB.

La levée de fonds s'est poursuivie en 2018 auprès d'un nombre important d'investisseurs institutionnels français et européens. L'engagement total final proche de 500 millions d'euros permettra ainsi le financement de projets d'infrastructures pour près de 2 milliards d'euros, dette incluse :

- Fin 2017, ATE a réalisé l'acquisition auprès de Dalkia (groupe EDF) d'une participation majoritaire d'un portefeuille de 51 installations de cogénération produisant à la fois de l'électricité et de la chaleur pour les besoins de clients industriels ou publics.
- Début 2018, ce sont des participations majoritaires de deux unités de cogénération utilisant la biomasse qui ont été acquises auprès du même partenaire industriel. Les fonds seront ainsi déployés au cours des 4/5 prochaines années.

- En décembre 2018, ATE et Dalkia ont signé un accord de partenariat pour financer des nouveaux projets de réseaux de chaleur vertueux et accélérer ainsi la transition énergétique des territoires.

L’empreinte carbone des portefeuilles

Amundi a choisi Trucost, leader mondial de la recherche environnementale et de la fourniture de données carbone, pour calculer l’impact carbone⁵ de ses fonds. Cela permet à la fois de satisfaire les provisions quantitatives de l’article 173 sur la prise en compte des émissions de CO₂ liées aux actifs sous gestion, mais aussi de développer - grâce à l’expertise de ses équipes dédiées - des stratégies innovantes permettant de réduire l’empreinte carbone des portefeuilles d’investissement.

La participation d’Amundi à des coalitions d’investisseurs

Coordonnées au niveau international, les coalitions d’investisseurs ont pour but d’inciter les pouvoirs publics à adopter des mesures incitatives et les entreprises à améliorer leurs pratiques. Les domaines concernés sont la lutte contre le changement climatique, l’eau, la déforestation, les problèmes de santé dans les pays en voie de développement. Les coalitions visent également à faire adopter par les industries pétrolières et minières une plus grande transparence dans leurs relations avec les pays dans lesquels elles opèrent.

Initiatives	Thématiques	Soutenues par Amundi depuis
Institutional Investors Group on Climate Change (IIGCC)	Changement climatique	2003
Carbon Disclosure Project (CDP)	Emissions de CO ₂ , transparence des données ESG	2004
Extractive Industries Transparency Initiative (EITI)	Gestion responsable des ressources naturelles	2006
UN Global Compact Engagement on Leaders & Laggards	Reporting ESG	2008
Forest Footprint Disclosure Project (FFD)	Déforestation	2009
Water Disclosure Project	Utilisation des ressources en eau	2010
Access to Medicine Index	Accès aux médicaments	2010
Access to Nutrition Index	Accès à la nutrition	2013
Clinical Trials Transparency	Essais cliniques	2014
Human Rights Reporting and Assurance Frameworks Initiative (RAFI)	Droits de l’homme	2014
Portfolio Decarbonization Coalition	Changement climatique	2014 (co-fondateur)
Asia Corporate Governance Association (ACGA)	Gouvernance	2014

⁵ Les émissions directes et indirectes (scopes 1, 2, et une partie du scope 3 correspondant aux émissions indirectes liées aux fournisseurs de premier rang) ainsi que les réserves carbonées sont couvertes.

UNPRI Letter Calling Stock Exchanges to put in place voluntary guidance for issuers on reporting ESG information by the end of 2016	Reporting ESG	2015
IGCC Letter to 77 EU companies on their positions and lobbying activities on EU Climate and Energy Policy	Changement climatique	2015
PRI Human Rights Engagement	Droits de l'homme – Reporting ESG	2015
Paris Green Bonds Statement de la Climate Bonds Initiative	Changement climatique	2015
Montreal Carbon Pledge	Changement climatique	2015
Green Bonds Principles	Changement climatique	2015
Finance for tomorrow	Finance durable	2017
Workforce Disclosure Initiative Letter	Conditions de travail – Reportings corporate	2017
Climate 100+	Changement climatique	2017
Global Green Bond Partnership	Changement climatique	2018
Living Wage Financials	Salaire vital	2018
Act4nature	Biodiversité	2018

Tableau d'indicateurs

Indicateurs Finance Responsable		Unité	2018	2017	2016
Encours totaux sous gestion		Mds €	1 425,1	1 426,1	1 082,7
Encours sous gestion après exclusion des émetteurs notés G ⁶		Mds €	1 358,4	-	-
Investissement Responsable ⁷	Encours	Mds €	275,8	-	-
	Fonds et mandats ESG	Mds €	267,3	--	

⁶ Nouvel indicateur publié en 2018 qui n'a pas été recalculé pour les exercices précédents.

⁷ En 2018, Amundi a modifié la présentation de ses données sur l'investissement responsable pour agréger l'ensemble des fonds et mandats intégrant les critères ESG d'une part, les encours sur la thématique de l'environnement d'autre part et enfin le fonds pur à impact social et solidaire. Il n'y a aucun double comptage entre ces 3 catégories.

	Thématique Environnement	Mds €	8,2	-	-
	Fonds pur à impact social et solidaire	Mds €	0,22	-	-
Analyse ESG	Emetteurs notés sur les critères ESG	Nombre	> 5 000	> 5 000	> 4 000
	Spécialistes dédiés aux sujets extra-financiers	Nombre	18	17	17
	Entreprises rencontrées	Nombre	259	192	205
	Nombre d'émetteurs exclus	Nombre	214	256	200
Epargne solidaire	Encours	Mds €	2 778	2 341	1 796
Répartition des investissements solidaires par thématique	Emploi	%	36,4	35,7	37,1
	Logement	%	36,3	31,3	34,6
	Education	%	0,7	0,1	0,1
	Santé	%	14,0	16,4	18,9
	Environnement	%	4,05	4,6	3,1
	Solidarité internationale	%	7,9	10,7	5,8
	Service aux associations	%	0,47	0,4	0,2
	Surendettement	%	0	0,3	0,2
	Agriculteurs financés	%	0	0,4	-
Impacts des investissements solidaires ⁸	Emploi	Nb bénéficiaires	16 341	12 868	11 450
	Logement	Nb bénéficiaires	2 315	1 469	1 273
	Education	Nb bénéficiaires	4 186	153	53
	Santé	Nb bénéficiaires	19 280	13 044	7 293
	Environnement	Hectares	2 283	806	162

⁸ Le nombre de bénéficiaires de la gestion à impact social, les hectares de terre et les tonnes de déchets recyclés sont calculés en cumulé depuis le début des investissements réalisés par Amundi.

		Tonnes de déchets recyclés	17 674	14 147	8 091
	Solidarité internationale (microcrédit)	Nb bénéficiaires	29 948	37 772	12 560
	Service aux associations	Nb bénéficiaires	360	118	63
	Surendettement	Nb bénéficiaires	3 477	3 687	2 060
	Agriculteurs financés	Nb bénéficiaires	34	204	-
Empreinte carbone des portefeuilles	Encours faisant l'objet d'un calcul d'empreinte carbone ⁹	Mds €	479,1	463,84	-
	Emissions carbone en millions d'euros de chiffre d'affaires	TeqCO2	231,3	226,5	-
	Emissions carbone en millions d'euros investis	TeqCO2	151,4	180,5	-

Contenu, fréquence et moyens utilisés pour informer les souscripteurs

Mise à jour : 10/09/2019

Nom du document	Contenu	Fréquence	Moyens utilisés	Dernière publication / Exercice de référence
Brochure Solutions Investissement Responsable	Les ambitions et les solutions d'Amundi en Investissement Responsable	Annuelle	Site internet amundi.com (institutionnels)	2019
Politique Investissement Responsable	La politique ISR d'Amundi	Annuelle	Site internet amundi.com	2019
RI Transparency Report	Rapport annuel d'Amundi concernant ses obligations de reporting ESG découlant de son adhésion aux Principes pour l'Investissement Responsable (PRI)	Annuelle	Site internet amundi.com	2019
Rapport d'engagement	Détail de la philosophie et du processus d'engagement d'Amundi, résultats de notre dialogue et engagement avec les entreprises sur des thématiques liées	Annuelle	Site internet amundi.com	2019

⁹ L'encours sur lequel s'applique le calcul de l'empreinte carbone correspond aux encours gérés par Amundi (à l'exception de ceux d'Amundi-Pioneer aux USA, des JV et du Real Assets), minorés des titres non notés et non notables, et pour lesquels nous disposons de données fournies par TRUCOST.

	aux risques environnementaux, sociaux et de gouvernance			
Politique de vote	Cadre d'analyse de la politique de vote d'Amundi	Annuelle	Site internet amundi.com	2019
Rapport sur l'exercice des droits de vote et du dialogue actionnarial	Mise en œuvre de la politique de vote d'Amundi	Annuelle	Site internet amundi.com	2018
Reporting ESG	Pour les OPC ISR : Notations ESG du portefeuille, celles de son benchmark et/ou univers d'investissement. Indicateurs Environnementaux Sociaux et de Gouvernance.	Mensuelle	Site internet amundi.com	08/2019
Code de Transparence ISR	Code de Transparence AFG-FIR/EUROSIF des fonds ISR d'Amundi	Annuelle	Site internet amundi.com	2019
Reporting d'impact social	Pour les OPC à impact social : Détails des investissements solidaires par thématique (emploi, logement, soins, éducation, services aux associations, solidarité internationale, environnement), liste des entreprises solidaires financées et témoignages.	Annuel	Site internet amundi.com	2018
Amundi Brochure Climat	Présentation de l'expertise d'Amundi	Annuelle	Site internet amundi.com	2019
Amundi Climate Position Paper	Brochure destinée aux investisseurs institutionnels sur les solutions Amundi	Annuelle	Site internet amundi.com	2018
Investir dans le Low Carbon <i>Uniquement en anglais</i>	Présentation de l'expertise d'Amundi sur le low carbon	Annuelle	Site internet amundi.fr	2017